

# Les mesures contractuelles de protection des espaces naturels

Voir aussi : « [Mise en oeuvre des politiques d'acquisition foncière](#) »  
 « [Les réserves biologiques domaniales](#) »  
 « [Mise en oeuvre de la gestion conservatoire](#) »

## Chiffres-clés au 31 décembre 2005

Statut de protection	Nombre de sites	Superficie (ha)	Pourcentage du territoire régional protégé
Réserves biologiques domaniales	3	45	0,004%
Conservatoire du littoral	13	1 565	0,13%
Etablissement public foncier de Normandie	16	1 521	0,12%
Espaces naturels sensibles de l'Eure	8	422	0,13%
Espaces naturels sensibles de Seine-Maritime	13	1 155	
Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie (E.N.S. non inclus)	36	664	0,05%
Parc naturel régional (E.N.S. non inclus)	19	491	0,04%
Groupe ornithologique normand	6	190	0,02%
<b>TOTAL</b>		<b>6 053</b>	<b>0,49%</b>

Source : ONF, Conservatoire du littoral, EPF Normandie, Départements de l'Eure et de Seine-Maritime, Conservatoire des sites naturels de Hautenormandie, PNR des boucles de la Seine normande, GONm, données décembre 2005.

## Les réserves biologiques domaniales

Ce statut de protection s'applique au domaine forestier de l'Etat (forêts domaniales) géré par l'Office national des forêts et concerne plus particulièrement les milieux forestiers riches, rares ou fragiles.

Ces réserves, au nombre de trois en Haute-Normandie, font l'objet d'une gestion particulièrement orientée vers la sauvegarde de la faune, de la flore ou de toute autre ressource naturelle. Des programmes d'observations scientifiques et des actions d'éducation du public peuvent également être mis en place

## Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public chargé d'assurer la protection définitive d'espaces naturels remarquables situés en bord de mer ou sur les rives des lacs d'une superficie égale ou supérieure à 1 000 ha. Pour répondre à cette mission, le Conservatoire achète les sites les plus intéressants ou les plus menacés. Ces acquisitions se font à l'amiable, par préemption, ou, de façon plus rare, par expropriation. Ces terrains ne pourront ensuite plus jamais être revendus.

## L'Etablissement public foncier de Normandie (EPF Normandie anciennement EPBS)

Cet établissement public de l'Etat, créé en 1968, a inscrit dans son programme pluriannuel d'interventions 2002-2006 un volet "protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie". Il a dans ce cadre la capacité, à la demande d'une collectivité territoriale, d'acquérir des biens pour mettre en oeuvre une politique de protection des espaces naturels et garantir une protection durable des sites sensibles, en les soustrayant à la pression de l'urbanisation.

## Les espaces naturels sensibles

Les espaces naturels sensibles (E.N.S) sont des sites dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison des pressions d'aménagement qu'ils subissent, soit en raison de leur intérêt particulier. Les objectifs de ce statut de protection sont la protection, la gestion et l'ouverture au public d'espaces naturels sensibles, boisés ou non, et la réalisation d'itinéraires de promenade et de randonnée. Les Départements de l'Eure et de Seine-Maritime mènent une politique ENS respectivement depuis 2002 et 1991.

## Le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie

45 sites haut-normands (dont 7 espaces naturels sensibles en Seine-Maritime) sont actuellement gérés par le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, qui en assure la maîtrise d'usage et, parfois, la maîtrise foncière. Le Conservatoire s'emploie également à la sensibilisation et à l'information au bénéfice des scolaires et du grand public.

## Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande

Sur les 79 510 ha actuels regroupant 74 communes, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande entretient et protège des milieux naturels caractéristiques couvrant plusieurs territoires très typés. Ses missions sont de protéger, valoriser, transmettre les patrimoines naturels et culturels exceptionnels de notre région

## Le Groupe ornithologique normand

Cette association gère 6 sites représentant une surface de 190 ha.